

Règlement de la 6ème ROUTE THERMALE – Mercredi 1^{er} mai 2024

La manifestation :

L'association La Route Thermale et le Cycle Golbéen organisent à Contrexéville (Vosges) une épreuve cyclo sportive le Mercredi 1^{ER} mai 2024, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Les circuits :

- Une grande boucle de 125 km
- Une petite boucle de 85 km

Conditions de participation :

Les 2 boucles sont ouvertes aux cyclistes masculins, féminines, handisport, licenciés ou non.

Pour participer à ces boucles, le cycliste doit être âgé d'au moins 17 ans le jour de la compétition. Autorisation obligatoire des parents pour les mineurs.

Le licencié devra joindre une copie de sa licence à l'envoi de son inscription ou la présenter si engagement sur place.

Le non licencié devra joindre une copie de sa pièce d'identité et un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme datant de moins d'un an à l'envoi de son inscription ou les produire si engagement sur place.

Les cyclistes devront respecter le règlement FFC et s'engager à accepter les sanctions prononcées par les organisateurs pour toutes infractions au règlement et respecter les consignes sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve.

Le participant assumera l'entière et complète responsabilité en cas d'accident, blessures, décès, avant, pendant et après le déroulement de la manifestation et déchargera l'organisation de toutes responsabilités, dommages et intérêts résultant de sa participation à l'épreuve.

Engagement :

Les bulletins d'engagement (comprenant bulletin d'engagement, règlement et fiche de route) seront disponibles sur Internet via le site m-chrono.fr ouvert à partir du **17 Janvier 2024 12h00** (lien direct m-chrono.fr/inscription-en-ligne)

Pièces obligatoires à joindre au bulletin d'engagement :

Pour les 2 boucles :

Copie de la licence pour les licenciés et copie du certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme, en compétition datant de moins de 1 an à la date de la route thermale et règlement du prix de l'engagement par CB.

Chaque engagé se verra remettre une plaque de cadre munie d'une puce électronique avant le départ.

Prix de l'engagement pour les courses :

Engagement : 35 avec repas €

Possibilité de repas supplémentaires pour les accompagnants au prix de 12€

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants ou l'annulation d'un parcours si les conditions de sécurité ou sanitaires ne sont plus remplies.

Droit à l'image :

En participant à la Route Thermale, le coureur accepte l'utilisation de son image sous toutes les formes (photos, vidéo, journaux...)

Sécurité des participants

Chaque participant doit obligatoirement :

- porter un casque à coque sur la totalité des parcours.
 - respecter le code de la route en ne roulant que sur la partie droite de la route.
 - respecter les arrêtés préfectoraux et municipaux sur tous les parcours.
 - avoir sa propre assurance individuelle accident et responsabilité civile
- Les voitures suiveuses sont interdites.

Les coureurs doublés par la voiture « fin de protection de course » ne pourront plus bénéficier des carrefours sécurisés.

Un fourgon balai assurera la clôture de l'épreuve et suivra les derniers coureurs jusqu'à l'arrivée.

Sécurité pour les participants

Assistance médicale :

2 médecins et 1 ambulance seront présents sur le parcours.

Sécurité sur les parcours :

Un fléchage de couleur indiquera les différents parcours.

Des signaleurs assureront la sécurité des carrefours qui l'exigeraient.

Des voitures ouvrières et des motards assureront la sécurité des participants tout au long des circuits.

Respect de l'environnement :

Tous les déchets (emballages alimentaires, chambre à air usagée, bouteilles ou gobelets...) ne doivent pas être jetés dans la nature, ils seront conservés dans les poches arrières du maillot ou déposés dans des zones de collecte présentes au poste de ravitaillement et à l'arrivée.

Organisation de l'épreuve-

Départ

FICTIF Avenue Gaston Thomson Face à la Maire de Contrexéville- REEL Sortie de Vittel

Grande boucle 125 km - départ 9h00 -

Petite Boucle 85 km - départ 9h40

Ravitaillement :

2 points de ravitaillement sont prévus :

Arrivée :

L'arrivée est à Espace Andrée Chedid Contrexéville. Un goulot d'étranglement est prévu afin de permettre un classement sans erreur réalisé sur informatique et la récupération des plaques de cadre. Tout coureur qui abandonne devra remettre sa plaque de cadre au podium d'arrivée. Récompense :

Les résultats seront affichés dans la salle à l'arrivée puis consultables sur le site m-chrono.fr Des récompenses pour les 2 courses seront remises par catégories et sexe.

Accueil et services :

Remise des plaques de cadre :

- mardi 30 avril Espace Andrée Chedid de 16h00 à 19h00- mercredi 1er mai 2024 Espace Andrée Chedid de 7h00 à 08H15

Hébergement :

Se renseigner à l'office du tourisme de Vittel (infos@vitteltourisme.com)

Parking :

Les parkings au CPO sont mis à disposition des participants.

Sanitaires, douches :

Contact :

- Gérard Thouvenot 06 13 29 22 69